

Analyse de situations professionnelles

Étude de cas n° 8

Les souffrances de la jeune Élise

Cas proposé par **Jean-Pierre OBIN**,
inspecteur général de l'éducation nationale (IGEN) honoraire,
expert associé au Centre international d'études pédagogiques,
et **ÉRIC LE BORGNE**,
proviseur de lycée

Février 2010

Présentation du cas

A. Le contexte	2
B. La situation	2
C. Compléments d'informations apportés en séance	4

Pièces du dossier

Pièce 1 – Courrier de la mère d'Élise	5
Pièce 2 – Courrier des parents de Floriane	6

Questionnement

.....	7
-------	---

I – Présentation du cas

A. Le contexte

Le lycée, situé dans une petite ville (7 500 habitants) de la grande couronne parisienne, a ouvert ses portes en 1992. Il accueille environ 600 élèves, majoritairement dans les sections générales et technologiques, et dans une section d'enseignement professionnel qui se compose d'un BEP VAM (vente action marchande), et d'un Bac Professionnel commerce.

L'atmosphère est sereine, "une situation saine", souligne l'inspecteur d'académie. Un seul conseil de discipline depuis l'ouverture de l'établissement.

Le personnel est stable et expérimenté. La majorité des enseignants est présente depuis la création du lycée, et il en est de même pour les agents. L'équipe de direction est arrivée en 2006 : proviseur et adjointe (stagiaire) sont arrivés ensemble.

Le lycée ne dispose ni d'assistante sociale, ni de médecin scolaire ; simplement d'une infirmière à mi-temps.

[Retour sommaire](#)

B. La situation

Rentrée de 2006

Mardi 5 septembre 2006

Élise, élève de terminale TS1, demande à rencontrer le nouveau proviseur. Celui-ci lui fixe un rendez-vous pour le lendemain.

Mercredi 6 septembre 2006

Élise, lors de l'entretien, expose son souhait de changer de classe, et d'intégrer la TS2. Elle estime qu'elle ne pourra travailler correctement dans la classe de TS1 du fait de sa composition : cette classe comprend trop d'éléments qui lui sont hostiles. Le proviseur l'écoute attentivement, puis lui explique ses principes concernant la composition des classes. On ne peut changer de classe après la rentrée, sauf erreur manifeste du lycée, pour les raisons suivantes :

- on ne peut permettre aux élèves de choisir leurs professeurs ;
- on ne peut permettre aux élèves de choisir l'emploi du temps qui leur convient ;
- si l'on permet à l'un de changer de classe pour convenance personnelle, on ne pourra le refuser aux autres élèves qui feront la demande équivalente, au nom du principe de l'égalité de traitement ;
- on ne peut permettre aux élèves de constituer les classes en fonction de leurs affinités électives.

Élise écoute, mais persiste dans sa demande, en ajoutant que les années précédentes, ce changement s'avérait possible. Le proviseur maintient sa position, en ajoutant qu'elle n'est pas la seule à avoir formulé cette requête et que la réponse a toujours été la même. Il s'agit d'un principe, et non d'une affaire personnelle.

Samedi 16 septembre 2006

Le bureau de la FCPE est reçu à sa demande par la nouvelle équipe de direction pour évoquer la rentrée, nouer un premier contact.

À la fin de la rencontre, Mme B., la présidente de la section locale de la FCPE, émet le souhait de s'entretenir seule à seul avec le proviseur. Mme B. est la mère d'Élise et elle réitère la demande de changement de classe, qu'elle appuie par un courrier. Elle apporte un nouvel élément : Floriane, une élève de TS2, souhaiterait quant à elle rejoindre la TS1.

Le proviseur reprend les mêmes arguments, et regrette de ne pouvoir accéder à la demande d'Élise et de sa mère. Mme B., en quittant le bureau, précise qu'elle a remis le courrier, pour laisser une trace écrite de sa démarche, et que cela pourrait s'avérer utile en cas de difficulté à venir.

Lundi 18 septembre 2006

Lettre des parents de Floriane, demandant le changement de classe. Le proviseur la reçoit et lui tient le même discours. Les parents de la jeune fille semblent satisfaits de cette réponse, puisqu'ils n'entreprennent pas de nouvelle démarche ; pas de demande de rendez-vous.

.....

Très vite, le climat se dégrade. Élise manque plusieurs cours, en particulier celui de mathématiques, et se rend très fréquemment à l'infirmerie pour se plaindre de sa situation. Son malaise existentiel se traduit par de fréquentes crises de spasmophilie.

Le proviseur consulte les professeurs qui connaissent bien Élise. Ils n'appuient pas sa demande, et expriment leur solidarité avec le choix de la direction. Ils pensent que le cœur du problème n'est pas la composition de la classe, mais le rejet par Élise du professeur de mathématiques, et sa préférence pour celui de TS2, qu'elle estime plus compétent. C'est aussi une élève qui peut faire preuve de ténacité, elle fait partie du CVL, et elle a été l'année précédente la leader et l'organisatrice au sein de l'établissement de la contestation contre le contrat première embauche.

.....

Lundi 2 octobre 2006

La CPE avertit la direction de l'absence d'Élise en cours. Elle ne s'est pas rendue à l'infirmerie, et personne ne sait où elle se trouve.

[Retour sommaire](#)

C. Compléments d'informations apportés en séance

Sur Élise et sa famille

- Élise est une jeune fille "romantique", très sensible, qui écrit des poèmes et joue de la musique. Son petit ami ne se trouve pas dans l'autre classe. Elle a un grand frère, qui a fréquenté le lycée, engagé à ce jour dans de brillantes études scientifiques ;
- la mère d'Élise est directrice d'école maternelle, mais pas dans la ville où est implanté l'établissement ;
- les relations entre Élise et sa mère sont conflictuelles. L'objet du conflit porte, pour ce qui est du plan scolaire, sur le projet d'études supérieures.

Sur les professeurs de Mathématiques

- M R., professeur de Mathématiques de TS1, est un jeune agrégé, très compétent, apprécié des élèves et qui ne rencontre aucune difficulté particulière dans l'exercice de sa fonction. Cette situation l'affecte et il ne se l'explique pas ;
- M H., professeur de Mathématiques de la TS2, a un profil similaire. Les deux collègues s'apprécient, au sein d'une équipe disciplinaire où le travail collaboratif est fréquent. Ils ont la même ancienneté dans l'établissement ;
- Élise a eu M H. comme professeur en classe de seconde, et M R. en classe de PS1.

Sur les classes de TS

- Les deux classes comportent les mêmes spécialités (SVT, Sciences Physiques, Mathématiques) ;
- l'ambiance y est studieuse, il n'existe pas de phénomènes de clans ;
- c'est la direction précédente qui avait constitué les classes ;
- il est exact que le changement de classe était possible après la rentrée, avec l'équipe de direction précédente, ce qu'ont fait remarquer certains élèves. Cette pratique, même si elle n'était pas très courante, irritait certains enseignants.

Sur les fédérations de parents d'élèves

Deux fédérations de parents d'élèves sont représentées au sein des instances du lycée. La FCPE est majoritaire. Elle avait de bonnes relations avec l'ancien proviseur.

[Retour sommaire](#)

II – Pièces du dossier

Pièce 1 – Courrier de la mère d'Élise

Concerne Élise B.- B. TS1

À Monsieur le proviseur.

Monsieur le proviseur,

L'an dernier, Élise notre fille a très mal vécu sa scolarité en PS1. Elle était rejetée par une majorité de ses camarades. Son mal-être a nécessité un suivi psychologique à partir de novembre.

Dans les mois qui ont suivi, la situation ne s'est pas améliorée. La pédopsychiatre a jugé nécessaire de lui administrer des antidépresseurs au mois de janvier, estimant qu'elle était en train de développer une phobie scolaire. L'infirmière scolaire a eu l'occasion de la recevoir à plusieurs reprises. Elle a arrêté son traitement fin juin et allait mieux depuis.

Malheureusement, quand elle a constaté aujourd'hui qu'elle se retrouvait avec les mêmes élèves, hormis ceux qui la soutenaient (S.L., E.S., C.S.... affectés en TS2), elle a craqué. L'année du bac étant une année importante, serait-il possible de prendre en compte cette situation et la changer de classe ; en l'occurrence vers la TS2.

Nous voulons aussi attirer votre attention sur le fait que Floriane B., qui se trouve en TS2, se retrouve dans une situation similaire. Il suffirait de permuter ces deux élèves pour qu'elles puissent toutes les deux aborder l'année du bac sereinement. Les parents de Floriane ont eux aussi l'intention de vous contacter prochainement.

Nous comptons sur votre compréhension et nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos sincères salutations.

Signature

[Retour sommaire](#)

Pièce 2 – Courrier des parents de Floriane

Monsieur le proviseur,

Notre fille Floriane B., actuellement en classe de TS2, souhaiterait changer de classe et aller en TS1, car elle se retrouve seule dans une classe avec des élèves qui ne lui parlent pas et qui ne l'intègrent pas dans leur groupe.

L'année dernière, déjà, ce fut le cas, elle a essayé au mieux de résister. Le résultat ne fut pas concluant et cela s'est traduit par des maux de ventre réguliers et une hospitalisation.

Cette année étant l'année du bac, il serait bien qu'elle soit dans un environnement où elle se sente bien pour travailler. Nous savons par ailleurs qu'Élise B.-B. voudrait aller en TS2. Ne serait-il pas possible de permuter ces deux élèves étant donné qu'elles ont la même option et étudient la même langue ?

Nous vous remercions de votre compréhension et nous vous prions d'agréer, Monsieur le proviseur, nos sincères salutations.

Signatures

[Retour sommaire](#)

III – Questionnement

Quelle analyse faites-vous de cette situation ?

La démarche proposée pour l'analyse de ce type de situations est détaillée dans le document de l'auteur intitulé "[grille d'analyse](#)"

Les principales questions à se poser sont récapitulées ci-dessous :

" (...) Les grilles d'analyse le plus souvent utilisées – psychologiques, psychanalytiques, sociologiques ou psychosociologiques – sont extérieures à la sphère professionnelle des personnels de direction. Leur utilisation permet souvent d'éclairer une situation, mais rarement de mieux agir : le chef d'établissement n'est ni un thérapeute ni un travailleur social. La grille d'analyse proposée ici est fondée à l'inverse sur les normes d'action *internes* des situations professionnelles scolaires : le droit, norme interne de l'institution ; la morale et l'éthique, normes d'action intériorisées des acteurs (...).

Le droit

(...) En pratique, l'étude de cas se poursuit donc par la recherche des éléments et des aspects juridiques présents (ou qui devraient l'être) dans la situation. Les questions le plus souvent posées par l'animateur pour lancer ou relancer cet examen sont :

- que doit-on faire (ou surtout ne pas faire) dans cette situation ?
- que devrait faire (ou surtout ne pas faire) tel protagoniste dans la situation ?
- que disent les textes (le décret de 1985, le règlement intérieur...) à ce propos ?
- d'autres parties du droit ne sont-elles pas concernées ?

La morale

(...) En pratique, l'étude de cas commence par l'examen des éventuels éléments moraux présents dans la situation, autour de deux questions bien distinctes :

- certains comportements peuvent-ils se comprendre par les impératifs moraux de certains protagonistes ?
- l'égalité de dignité de tous a-t-elle été respectée ?

L'éthique

(...) En pratique, après avoir balisé le cas par les obligations morales et juridiques, l'étude se poursuit par l'abord de la dimension éthique, autour de deux recherches successives bien distinctes :

- l'élucidation des conduites d'acteurs, en particulier des valeurs au nom desquelles ils agissent ou proposent d'agir ;
- la recherche de la meilleure (ou moins mauvaise) manière d'agir si l'on était à la place de... (du chef, de l'adjoint...).

Dans cette toute dernière partie de l'étude, directement centrée sur les perspectives d'action, les questions le plus souvent posées aux membres du groupe par l'animateur sont :

- au nom de quoi proposez-vous cette solution ?
- comment, selon vous, agir au mieux pour...(l'élève, le professeur, la famille, vous-même, l'établissement...)?
- quelles tensions percevez-vous entre ces choix possibles et les dimensions juridiques et morales ?
- en fin de compte, que choisissez-vous de faire et pourquoi ? "

[Retour sommaire](#)